



**PERSONNEL ENSEIGNANT – CHARGÉ DE COURS EN TECHNIQUES DE LA
SANTÉ (107) – ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) – TECHNIQUES
POLICIÈRES AUTOCHTONES
AUTOMNE 2025**

Concours FC-2025-2026-09

TECHNIQUES DE LA SANTÉ – 107		
DANS LE CADRE DU PROGRAMME : TECHNIQUES POLICIÈRES AUTOCHTONES JCA.1J		
COURS	HEURES	NUMÉRO DU COURS
Soins d'urgence en région éloignée (groupe 08)	60	107-PSI-AA

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans le domaine concerné ou une expérience jugée pertinente;
- Une expérience en enseignement est considérée comme un atout.

Disponibilités minimales (par semaine) selon la durée d'une charge de cours	
Durée du cours	Nb blocs/sem
30 h	3 x 2 h
45 h	2 x 3 h
60 h	3 x 3 h
75 h	3 x 3 h
90 h	4 x 3 h
105 h	4 x 3 h

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Être en mesure d'utiliser les logiciels de l'environnement Windows, Office 365 et Moodle;
- Appliquer les principes de l'approche par compétence;
- La réussite d'une épreuve de français est requise.

Note : Le Collège se garde le droit d'annuler ce cours sans préavis.

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature
avant 16h, le 7 mai 2025 au lien suivant :

[Chargé de cours - Techniques de la santé - Techniques policières autochtones](#)

Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée, mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.